

Arrêts de bus "api" à Taravao et à Pirae

A la demande de l'Office polynésien de l'habitat, la direction des transports terrestres a réalisé deux arrêts de bus pour desservir la "Résidence Vaima-ruia" à Taravao. Cet arrêt est en service depuis fin avril 2010.

Pour répondre également à la demande de la mairie de Pirae, la DTT a réalisé devant la crèche Tamahere, un arrêt de bus qui permet aux usagers des transports en commun d'accéder au nouvel hôpital. Cet arrêt est opérationnel depuis début 2010.



À Taravao, les deux arrêts de bus

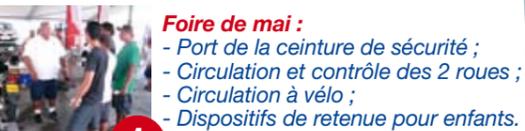


Arrêt de bus devant la crèche de Pirae

Stationnement sur le trottoir : gare à l'amende !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Au cours du dernier trimestre, la D.T.T. a organisé, en partenariat avec divers organismes, plusieurs animations en sécurité routière qui ont permis de sensibiliser plus de 1 500 personnes.



Foire de mai :

- Port de la ceinture de sécurité ;
- Circulation et contrôle des 2 roues ;
- Circulation à vélo ;
- Dispositifs de retenue pour enfants.

1



"Journées portes ouvertes" du RIMAP :

- Port de la ceinture de sécurité ;
- Informations pratiques sur les démarches administratives (permis de conduire, cartes grises, etc.).

2



Lycée professionnel du Taaone :

- Port de la ceinture de sécurité ;
- Contrôle de vitesse sur les 2 roues.

3

Direction de l'enseignement primaire :

- Port de la ceinture de sécurité ;
- Alcool au volant.

4

LES INSPECTEURS DU PERMIS DE CONDUIRE EN FORMATION

Patrice PEROUAS, directeur du département des formations à l'INSERR, donne quelques explications sur cette prestation.



Pourquoi avoir organisé une nouvelle session de formation pour les inspecteurs de Polynésie ?

Les premières formations données par l'INSERR fin 2008-début 2009 ont permis de poser les bases élémentaires pour effectuer des examens homogènes. Le travail a commencé avec les examens du permis moto et poids lourd, mais, tout de suite, il s'est avéré nécessaire de mettre en place également un dispositif de formation pour l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

L'examen voiture est celui qui est le plus passé en Polynésie. Il touche toutes les catégories de population des archipels.

Le bilan de cette session a été l'occasion de proposer à la DTT une nouvelle formation uniquement centrée sur la catégorie B mais aussi sur l'harmonisation des pratiques d'examen.

Comment s'est organisée la formation des inspecteurs ?

Un dispositif d'observation et d'échanges de pratiques a été mis en place pour accompagner les inspecteurs. Chacun a pu suivre de manière individualisée 4 séquences d'enseignement pratique :

- Savoir accueillir ;
- Savoir élaborer un parcours d'examen ;
- Savoir évaluer ;
- Savoir gérer un examen dans son ensemble ;

Sur la base de l'examen de candidats au permis de conduire en situation réelle, ces 4 sujets ont été travaillés avec chaque inspecteur en alternant mise en pratique et dialogue pédagogique avec les formateurs.

Cette formation a été également conçue pour permettre une harmonisation des pratiques en examen. Il est indispensable que chaque candidat puisse être examiné de la même manière, quel que soit l'examineur. L'égalité de traitement des candidats doit toujours être l'objectif prioritaire d'un examen.

En quoi consiste le tutorat d'encadrement ?

C'est un concept pédagogique qui permet d'accompagner le dispositif de formation mis en place par la DTT depuis 2008.

Il consiste à créer une équipe restreinte de "référénts-métier" du permis de conduire pour aller suivre les examens de leurs collègues et déterminer des pistes de progrès pour chacun d'eux de manière globale ou individualisée. C'est une mission délicate qui nécessite des relations humaines de qualité. Chaque référent ira assister régulièrement aux examens de ses collègues, soit à la demande du service, soit à la demande de l'inspecteur lui-même. Cette visite est là pour rassurer l'inspecteur dans le maintien de ses compétences et s'assurer de l'homogénéité des pratiques professionnelles.

Les visites sur le terrain sont complétées par des réunions techniques de service pour aborder les points de réglementation, de procédure d'examen. C'est l'occasion de rassembler le savoir-faire de chacun et de faire un travail d'équipe pour un métier où, de temps en temps, l'inspecteur peut se sentir bien seul pour prendre une décision.

Quelles sont les pistes d'action induites par ces formations ?

Ces deux sessions de formation sont des étapes importantes dans le cursus professionnel des inspecteurs du permis de conduire. Elles permettent de valoriser leur profession tant vis-à-vis des enseignants de la conduite que des candidats aux permis de conduire. Une autre piste d'action peut être envisagée, l'examen du permis de conduire est un moment fort de la formation d'un futur conducteur. La formation dispensée dans les écoles de conduite est ainsi très importante. Je pense qu'avec les outils que l'INSERR apporte aux inspecteurs, ces derniers ont toute leur place pour veiller au respect des dispositions pédagogiques pratiquées dans les auto-écoles et nous serons toujours à la disposition de la DTT pour les assister.



Formation en groupe



ou individuelle

2

"QUE SERA LA ROUTE EN 2020 ?"

Tel était le thème du concours Défi sécurité routière de l'année scolaire 2009-2010. Près de 300 collégiens de Polynésie ont concouru pour l'affiche qui servira de support aux actions de prévention à la sécurité routière de la DTT. Quant aux lycéens, leur défi était d'écrire un scénario destiné à la réalisation d'un spot. C'est une réelle prise de conscience des collégiens et lycéens, les conducteurs de demain.



Certains de ces élèves et leurs professeurs nous ont livré leurs réflexions sur ces travaux.

« Quelle est votre vision de la route aujourd'hui, et quels sont vos souhaits pour demain ? », Réponse des élèves : « La route, nous la côtoyons tous les jours, mais, pour l'instant, en tant que piéton ou passager d'une voiture. On a tous hâte de passer notre permis de conduire dans quelques années. Mais aujourd'hui plusieurs choses nous choquent comme la pollution, le non-respect du code, les accidents... Ce défi nous aura permis de nous poser de vraies questions, prendre conscience que c'est à nous d'apporter un meilleur avenir pour la route de demain. Pour 2020, nous souhaiterions un meilleur civisme sur la route. Quand on conduit, on doit faire attention à soi, mais aussi aux autres. Des pistes cyclables se mettent en place, c'est bien. On espère qu'en 2020, il y en aura encore plus. On aimerait moins d'embouteillages, plus de transports en commun ou de covoiturage pour diminuer le trafic, mais aussi plus d'énergies renouvelables. Ça se développe pour les maisons, mais ce serait bien aussi pour les voitures. »

Pour les professeurs : « Nous trouvons que l'idée est excellente, ce fut une source de très bonne réflexion et d'échanges avec les élèves. La question de la route est un sujet auquel ils sont particulièrement sensibles. On sent qu'ils ont une vision assez réaliste des problèmes actuels. Ils manifestent une vraie envie de changer les choses, mais ne savent pas comment. C'est notamment grâce aux médias, et aux campagnes de sensibilisation comme le « Défi Sécurité Routière » réalisé depuis deux ans dans tous les collèges et lycées, que l'on peut faire bouger les mentalités. »

Les gagnants du concours :

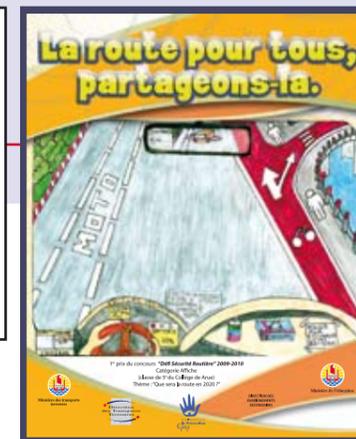


Catégorie Affiche :

- 1^{er} prix : un baladeur de musique 16 Go à Charlene BOTT, Léa IBADIOUNE et Mohea VECKER-SUE (classe de 5^e du collège de Arue)
- 2^e prix : un baladeur de musique 8 Go à Cynthia WONG CHOU, Eric TAAROA et Tevaite TEANIHI (classe de 4^e du collège Javouhey)
- 3^e prix : un baladeur de musique 4 Go à Cindy JEAN, Herenui TERIITETOOFA et Natacha LEJEUNE (classe de 4^e du collège Taaone)

Catégorie Scénario :

- 1^{er} prix : un baladeur de musique 16 Go à Caroline BAUDIN, Heikura DARMON et Margaux PEAN (classe de 1^{er} L du Lycée P.GAUGUIN)
- 2^e et 3^e prix déclarés infructueux.



actualité juridique

TABLEAU DES INFRACTIONS

NATURE DE L'INFRACTION	CONTRAVENTION	MONTANT	MONTANT MAJORÉ En cas de non paiement au bout d'un mois
En agglomération, emploi d'avertisseur sonore en dehors des cas de danger immédiat	C2	4 150 F CFP	8 900 F CFP
Défaut de rétroviseur	C3	8 100 F CFP	21 450 F CFP
Nombre insuffisant de rétroviseurs	C3	8 100 F CFP	21 450 F CFP
Conducteur n'étant pas en mesure d'exécuter commodément et sans délai toutes manœuvres, en raison des obstacles gênant sa vision, son audition. (par exemple : vitres teintées)	C3	8 100 F CFP	21 450 F CFP
Non-respect des distances de sécurité*	C3	8 100 F CFP	21 450 F CFP

*Distance de sécurité : espace nécessaire entre deux véhicules pour éviter toute collision en cas de ralentissement brusque ou d'arrêt subit du véhicule qui précède. Cette distance est d'autant plus grande que la vitesse est élevée.

3

LES NOUVEAUX

NUMÉROS D'IMMATRICULATIONS

- 201 000 P le 19/08/2009
- 202 000 P le 5/10/2009
- 203 000 P le 4/12/ 2009
- 204 000 P le 8/02/2010
- 205 000 P le 14/04/2010
- 206 000 P le 8/06/2010
- 207 000 P le 16/08/2010
- 8 000 ZA le 1/03/2010